



Fiche Pédagogique : Discrimination



Amnesty International et la lutte contre les discriminations

La discrimination est fondée sur l'intolérance et le refus de la différence. Or, ne pas subir de discrimination est un droit fondamental qu'Amnesty International s'efforce de faire respecter afin de lutter contre le traitement inégal et défavorable de certaines personnes ou la privation de leurs droits fondamentaux.

La discrimination conduit à traiter des personnes différemment et généralement plus mal, en raison de caractéristiques réelles ou supposées. Elle peut alors être soit directe, si des personnes sont délibérément visées, soit indirecte, lorsqu'un critère apparemment neutre est utilisé pour désavantager certaines catégories de personnes.

EuroPride à Riga, en Lettonie, le 20 juin 2015. Plus de 5 000 personnes du monde entier y ont assisté. La Lettonie est le premier pays de l'ex-Union soviétique à accueillir l'événement. © Amnesty International

À savoir ...

Textes de référence

- La Déclaration universelle des droits de l'homme
- Le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels (PIDESC)
- Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques (PIDCP)
- La convention internationale pour l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- La loi du 1^{er} juillet 1972 relative à la lutte contre le racisme
- Les articles 225-1 à 225-4 du Code pénal
- Les articles L. 1132-1 à L1134-5 du Code du travail
- L'article 24 al. 5 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881

Structures AIF (Amnesty International France)

Au sein du programme « Protégeons les personnes »

- L'équipe Lutte contre les discriminations

L'équipe a pour mission de créer une synergie entre les acteurs d'AIF ayant à traiter de questions relevant de la lutte contre les discriminations et leurs corrélats (racisme, xénophobie, intolérance) et à exercer une veille sur la liberté d'expression en France.

L'équipe contribue à la réflexion, à l'élaboration de documents et à leur diffusion et organise des journées de formation portant sur les discriminations.

Parmi les thématiques traitées par l'équipe, on peut citer à titre d'exemple celle des musulmans en Europe

et celle des Roms et Gens du Voyage en France et en Europe. *Contact : discriminations@amnesty.fr*

- La commission droits des femmes

Cette commission lutte contre les discriminations liées au genre (voir fiche pédagogique femmes). *Contact : comfemmes@amnesty.fr*

- La commission orientation sexuelle et identité de genre (OSIG)

Cette commission défend les droits des personnes lesbiennes, gays, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI). L'orientation sexuelle et l'identité de genre sont des dimensions essentielles de l'identité humaine et ne pas être discriminé. e pour ces motifs est un droit fondamental. *Contact : lgbt@amnesty.fr*

En 2019

- **En Europe**, les Roms sont confrontés à l'intolérance et aux préjugés. La France ne fait pas exception avec une politique qui privilégie les expulsions des campements, sans prendre en compte les droits des personnes.

- **78 pays** érigent en infraction les actes sexuels entre adultes du même sexe. Dans 10 pays, la peine maximale est la peine de mort.

- **Myanmar** : Les Rohingyas, une minorité qui est victime de violences et de discriminations. Avec le nouveau régime, les affrontements entre l'armée et les groupes armés de différentes minorités ethniques se sont intensifiés dans le nord du pays.

Public visé

Tous... C'est en effet un thème que l'on peut aborder à tout âge, avec des activités variées.

En fonction de l'âge du public, on peut aborder l'exclusion en raison de différences visibles, mener une réflexion sur les conséquences et les causes de l'exclusion, faire faire des jeux de rôles ou de positionnement et susciter et affiner une recherche sur les toutes les formes de discriminations, plus ou moins visibles, et des solutions pour y remédier.

Thèmes possibles

On peut aborder

- Les discriminations liées au genre et l'égalité hommes-femmes ou garçons-filles.
- Les discriminations liées à l'origine, à l'ethnie, à la nationalité, à la religion.
- Les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre.
- Les discriminations liées au handicap.

Points de vigilance

Ce thème est sensible, car il peut toucher directement des personnes du groupe, dans différents domaines. Il est nécessaire de se renseigner auprès de l'éducateur ou l'éducatrice (ou de la personne vous ayant sollicité, quel que soit son titre), non seulement sur ses buts et projets, mais aussi sur les risques de gêner des membres du groupe. Cela ne signifie pas un renoncement, mais des précautions.

Si la discrimination a une définition juridique et est un acte sanctionné par la loi, en EDH on s'intéressera plutôt à ce qui en est à l'origine (catégorisation, stéréotypes, préjugés, qui se voient ensuite renforcés par les discriminations elles-mêmes) et dont il s'agit de prendre conscience pour mieux le déconstruire.

Propositions d'activités

Sauf mention contraire, les activités proposées peuvent s'adapter quelles que soient les discriminations que l'on souhaite aborder.

À partir de 5 ans

Activités sur le thème : égalité filles-garçons

Lecture de textes ou d'images et discussion

(Liste de livres en fin de document)

Partir de livres (en médiathèque ou dans l'établissement) et étudier les rôles qu'y tiennent les hommes et les femmes, comparer ces rôles aux modèles que les membres du groupe ont autour d'eux (père /mère mais pas uniquement).

Exemple : Les droits des filles et les droits des garçons.

On peut séparer les enfants en un groupe des filles et un groupe des garçons et les faire réagir aux droits des enfants de l'autre sexe.

Monsieur ours et madame ours

Dans cet exercice, on distribue à chaque enfant trois dessins représentant un ours dans trois situations différentes : avec un tablier, dans un fauteuil ou lisant le journal.

Les enfants regardent les images, puis l'animateur leur demande s'ils voient un monsieur ou une dame sur chaque dessin, et pourquoi.

On écoute les réponses et on demande des précisions : par exemple, si les enfants estiment que l'ours en tablier est une dame parce que leurs mamans font la cuisine, on peut expliquer que les hommes aussi peuvent porter un tablier et faire la cuisine. Dans le groupe, il y a des garçons et des filles qui aiment faire des gâteaux, on va donc comprendre que la cuisine est une activité qui s'apprend, qui n'est pas « innée ». Même chose pour le bricolage ou d'autres activités.

On pourra aborder la notion de stéréotype, parler de son utilité, de la différence entre « stéréotype » et « préjugé » en tenant compte de l'âge des enfants.

À partir de 8 ans

« Jacques a dit... » : variante

Dans cette version de « Jacques a dit », l'animateur choisit secrètement 2 ou 3 personnes « boucs émissaires » et 2 ou 3 personnes « favorites ». Les punitions prennent la forme de gages (faire un tour sur soi-même, se mettre sur une jambe pendant 30 secondes...) et sont données même si les personnes font correctement ce que Jacques a dit. Si elles protestent, « Jacques » rappelle que c'est lui qui décide, et peut même rajouter des gages. À l'inverse, les personnes favorisées sont félicitées à l'excès et ne sont de toute façon jamais punies. Les autres participants peuvent intervenir pour critiquer l'attitude de « Jacques » (mais ce n'est pas dit explicitement).

Au bout de 5-10 minutes, on coupe, on explique que c'était biaisé intentionnellement et on débrieve en groupe :

- Qu'avez-vous ressenti pendant l'atelier ? Si c'était à refaire, est-ce que vous auriez réagi différemment ? (Question à poser aux personnes qui n'étaient ni favorisées ni punies injustement et qui n'ont pas forcément bougé ; mais aussi à ceux qui étaient favorisés).
- Est-ce que tout le monde a les mêmes droits ? Avez-vous déjà été victime ou témoin d'un traitement injuste ? Si oui, comment avez-vous réagi ? Pensez-vous que vous allez réagir différemment la prochaine fois que cela se produira ?

NB : attention, pour cette activité, à ne pas choisir en « boucs émissaires » des personnes fragiles : déjà mises à l'écart du groupe, ou nouvellement arrivées, ou de tempérament plutôt timide ou introverti, qui manquent de confiance en elles... (se baser sur l'avis de l'éducateur qui connaît son groupe, si on ne le connaît pas soi-même).

Réflexion-débat

Si le thème des discriminations sexistes est aisément abordable dès le plus jeune âge, il est bien sûr possible d'organiser des discussions sur d'autres formes de discriminations dès l'âge de 8 ans.

Exemple : Activité portant sur les discriminations liées au handicap

- Identifier les différentes formes de handicap (visuel, auditif, moteur, mental, psychique) et leurs conséquences sur le quotidien des personnes concernées, à travers trois actes différents. Par exemple : monter un escalier de 15 marches ; se présenter à une personne qu'on voit pour la première fois ; s'habiller avec des couleurs assorties.
- Pour chaque acte, déterminer pour chaque type de handicap si la personne pourra le réaliser, avec ou sans difficulté, avec ou sans l'aide de personne (on peut aussi choisir de ne se focaliser que sur un ou deux types de handicaps, en fonction du temps disponible et du niveau de connaissance que l'on a de chaque type de handicap).
- Cela permet de mettre en évidence la notion de « situation de handicap ». Une personne handicapée l'est plus ou moins, voire pas du tout, selon la situation.
- Cela permet également de réfléchir à ce qui peut être mis en place pour résoudre ou atténuer les difficultés rencontrées. Par exemple : remplacer l'escalier par un ascenseur ; parler en articulant et le visage dans la lumière pour que la personne sourde ou malentendante puisse suivre sur les lèvres ; mettre en place un système de repérage pour que la personne avec un handicap visuel (ou mental) ne se trompe pas dans les couleurs de vêtement.
- Certaines solutions relèvent de l'individu lui-même ou de son entourage, d'autres relèvent de la société. Est-ce que ces solutions sont mises en place autour de nous ? Si non, pourquoi ? Et comment faire pour qu'elles le soient ?

À partir de 10-12 ans

Le Pas en avant

- Chaque participant reçoit un papier avec un rôle, le garde pour lui et prend 5 minutes pour se mettre dans la peau de son personnage. Puis tous les participants se mettent sur une ligne et écoutent les propositions énumérées par la personne qui anime*.
- Chacun pourra répondre « oui » ou « non » à chaque affirmation. Si le participant peut répondre oui, il avance d'un pas. Sinon, il reste sur place.

- À la fin, certains auront beaucoup avancé tandis que d'autres n'auront presque pas bougé. Demander aux différents participants quel était leur rôle et en fonction de l'endroit où ils sont situés, ce qu'ils ont ressenti pendant le jeu en voyant que tout le monde avançait sauf eux ou, au contraire, en étant les seuls à avancer.
- Cette activité permet ensuite de développer la question des inégalités, des discriminations et des écarts qui peuvent exister.

**Des listes de rôles et de propositions peuvent être fournies sur demande au service Éducation : education@amnesty.fr*

La rivière du doute ou le débat mouvant

- L'animateur propose une affirmation comme par exemple tous les Asiatiques se ressemblent, les filles sont moins scientifiques que les garçons, les Roms sont des voleurs ; les participants se positionnent d'un côté s'ils sont d'accord, de l'autre côté s'ils ne sont pas d'accord. Les indécis se positionnent au milieu, dans la « rivière du doute ».
- L'animateur demande aux groupes « d'accord » et « pas d'accord » d'énoncer leurs arguments pour convaincre les indécis de sortir de la rivière pour rejoindre l'une des deux berges ; il est aussi possible de changer de côté si on est convaincu par un argument de l'autre groupe.

Le Photolangage

- Étaler des photos sur une table (on choisit des photos symboliques, non misérabilistes. On peut par exemple prendre les photos des calendriers d'Amnesty International).
- Demander à chaque participant de sélectionner mentalement une photo qui, à son sens, correspond le mieux à la notion de « différence ».
- On leur demande ensuite, à tour de rôle, de montrer la photo choisie et d'expliquer, s'ils le souhaitent, les raisons de ce choix.
- On note les éléments de réponse, qui servent ensuite de base à une discussion sur la notion de différence, en mettant l'accent sur les richesses qu'apportent les différences

NB : cet exercice marche en petit groupe (max 12 personnes) ; il marche très bien dans une configuration type « centre de loisirs ».

Réflexion-débat

Au travers des activités ci-dessous ou dans le cadre d'un simple débat, proposer différents thèmes en lien avec la question des discriminations :

Par exemple, lister les exemples d'exclusions liées aux « différences », puis rechercher les causes et les conséquences et enfin trouver collectivement les solutions à apporter.

Sur les discriminations sexistes, on peut par exemple se baser aussi sur l'analyse de magazines « féminins » et « masculins » et faire ressortir la signification des images, quels thèmes sont traités et pourquoi, etc.

Analyser des textes de loi (critères de discriminations), parler du rôle du Défenseur des droits.

Faire agir

Comment lutter contre les discriminations ? Au quotidien, dans sa classe et son établissement, dans la société, dans les mentalités.

Quelques sites

- Observatoire des discriminations : <http://www.observatoire-des-discriminations.fr/>
- Défenseur des droits - Lutte contre les discriminations
<https://www.defenseur-des-droits.fr/fr/institution/competences/lutte-contre-discriminations>
- Organisation des Nations unies – Lutte contre les discriminations
<https://fr.unesco.org/themes/apprendre-%C3%A0-vivre-ensemble>
- Conseil de l'Europe – Ressources contre les discriminations
https://www.coe.int/t/dg4/anti-discrimination-campaign/ressources/useful_links_fr.asp
- CNC DH (Commission nationale consultative des droits de l'homme) notamment pour son rapport annuel sur la lutte contre le racisme : <https://www.cncdh.fr/fr/publications>
- Prévenir les pratiques discriminatoires à l'école
<https://eduscol.education.fr/pid23261/prevention-des-discriminations.html>

Pour aller plus loin

Activités pédagogiques autour du thème des discriminations

- Page Éducation du site Amnesty.fr rubrique Discriminations : <https://www.amnesty.fr/education-lutte-contre-discriminations>
 - Vidéo éducative - produite par Amnesty International Suisse - qui traite des stéréotypes, préjugés et discriminations.
 - Droits des personnes intersexes : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fadc61c5d-954b-420a-9d69-3fa0d2f1f61a_livret_activit%C3%A9s_p%C3%A9dagogiques-intersexuation_sf19edh03.pdf
 - Livret « s'engager contre les discriminations » - niveau secondaire : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fbbbfe00b-7bdb-420c-9568-cb38b6a9cf1f_livret-pedagogique-engager-contre-discriminations.pdf
 - Guide « Agir contre la désinformation et les discours toxiques en ligne » : https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2F07fee5a6-1953-4a10-b119-4358d987c6ea_agir-contre-desinformation-discours-toxiques.pdf
 - Les discours toxiques – Découvrir, comprendre, agir. Juin 2019
 - Livret pédagogique également disponible en ligne
- Repères : manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/compass/home>
Et la version pour l'EDH avec les plus jeunes : <http://www.eycb.coe.int/compasito/fr/>

Rapports/documents/ouvrages

- *À cause de ce que je suis : homophobie, transphobie et crimes de haine en Europe*, <https://www.amnesty.org/fr/documents/eur01/014/2013/fr/>
- *Europe : nous réclamons justice : L'Europe, doit protéger davantage les Roms contre les violences racistes.* eur 01/007/2014 : <https://www.amnesty.org/>
- *Roms et discriminations : du constat à la mise en œuvre de solutions concertées.* Collectif NationalDroits de l'Homme. Romeurope. www.romeurope.org
- *Dignité, pauvreté et droits humains.* 120 photos. Coédition Amnesty International/Textuel. 2009. (réf. 571.011)
- *La bête curieuse.* D. Lévy, M. Rousset. Sarbacane/ Amnesty International. 2008. 40 p. (réf. 570 851).
- *Terre d'accueil.* BD. Amnesty International/Sarbacane. 2009.
- *À quoi tu joues ?* MS. Roger. Sarbacane/Amnesty International. 2009. 40 p. (réf. 570 903).
- *Quand aimer devient un crime : la criminalisation des relations de personnes de même sexe en Afrique subsaharienne.* AFR 01/001/2013.
- *La Chavola / France Quatromme.* Illustrations Évelyne Mary. Éditions Lirabelle. Parution février 2013. (réf. 571 251). Fiche d'accompagnement pédagogique : <https://www.amnesty.fr/education-lutte-contre-discriminations>
- *Noxolo.* BD. Jean Christophe Morandeau. Éditions La Boîte à Bulles, 2014. Ouvrage conçu et publié en partenariat avec Amnesty International. International, 2011.
- *Mauvais fils.* Raphaële Frier. Éditions Talents Hauts, 2015. Soutenu par Amnesty International. 96 pages.

Pour ces trois derniers ouvrages, voir les fiches d'accompagnement pédagogique : <https://www.amnesty.fr/education-lutte-contre-discriminations>